

# PROGRAMME

– Lundi 22 novembre 2021

« Les usages du droit du travail »

Avec Frédéric Géa

– Jeudi 9 décembre 2021

Le regard de René Demogue

« La convention collective d'avant la convention collective »

Avec Dorothee Simonneau et Pierre Yves Verkindt

– Mardi 11 janvier 2022

« Les travailleurs des plateformes »

Avec Pascal Lokiec et Dominique Méda

– Jeudi 10 mars 2022

Autour de l'idée de Justice sociale (A. Supiot, La force d'une idée, Les liens qui libèrent, 2019)

Avec Alain Supiot

Institut de Recherche  
Juridique de la Sorbonne  
Centre Sainte Barbe  
4, rue Valette - 2ème étage

Pour suivre les séminaires  
"Penser le droit social"  
Inscription gratuite mais obligatoire :

nathalie.sacksick@univ-paris1.fr



Visitez notre site :  
<https://irjs.pantheonsorbonne.fr>



**PENSER LE DROIT SOCIAL**  
**Cycle de Séminaires 2021-2022**  
**du département de droit social de l'IRJS**

organisé par :

**Pascal Lokiec & Pierre-Yves Verkindt**



## Prochaine séance du séminaire :

Lundi 22 novembre 2021 à 17H30 (en  
distanciel, sur zoom)

### Les usages du droit du travail

avec

**Frédéric Géa, Professeur à l'Université de  
Lorraine**

Le droit du travail a ses fonctions, et ses finalités. Il donne également lieu à des usages – à des utilisations – par ses acteurs. Ces usages, trop souvent référés de manière indistincte à ce que l'on désigne comme « la pratique », doivent-ils être considérés comme extrinsèques à ce droit ? La présente communication défendra la position diamétralement opposée, en considérant que les usages du droit du travail se révèlent constitutifs de celui-ci et président à sa physionomie – du moins en perspective réaliste. En quoi consistent ces usages ? Sur quels modes agissent-ils ? Et quelle cartographie dévoilent-ils ? Prendre au sérieux les usages du droit du travail invite à revisiter certains de nos cadres de pensée, à reconsidérer le rôle des acteurs du travail mais aussi à projeter un autre regard sur cette « province du Droit ».

## « PENSER LE DROIT SOCIAL »

**Cycle de Séminaires 2021-2022 du  
département de droit social de l'IRJS**

Dans le contexte de la frénésie législative et réglementaire que nous connaissons depuis plusieurs années et que renforce un sentiment d'urgence permanente, identifier les principes qui président aux modes de structuration du droit social nous a semblé revêtir un double intérêt.

D'une part, il nous paraît important de rappeler que la règle de droit ne peut être ravalée au rang de simple outil de gestion du social et qu'elle véhicule des valeurs ou des options politiques et philosophiques, dont le dévoilement participe de sa compréhension.

D'autre part, nous sommes convaincus que la créativité et l'inventivité demandées désormais aux juristes passent par un retour aux fondamentaux. Un des moyens d'y parvenir est de revisiter les textes produits par certains auteurs à des moments-charnières de l'histoire du droit social.

Cette relecture collective en 2020 de textes dont nous pensons qu'ils ont joué un rôle dans la construction du droit social fera l'objet de séances bimestrielles de deux heures au cours de l'année universitaire 2020-2021

\*\*\*

Le séminaire est ouvert aux enseignants chercheurs, professionnels intéressés, docteurs et doctorants ainsi qu'aux étudiants de deuxième année de Master.

Pascal Lokiec & Pierre-Yves Verkindt